

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000503 – EUR 62/019/00

Action complémentaire sur l'AU 115/00 (EUR 62/010/00 du 11 mai 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'EXÉCUTION IMMINENTE / CONDITIONS DE DÉTENTION ÉPROUVANTES

OUZBÉKISTAN Rafael Farkhatovitch Moubarakchine, 21 ans

Londres, le 4 août 2000

Amnesty International pense que les autorités ouzbèkes sont sur le point d'exécuter Rafael Farkhatovitch Moubarakchine.

Sa mère, qui était autorisée à lui rendre visite en prison, s'est récemment vu interdire de le voir. Cette mesure est d'autant plus préoccupante que la mère d'un autre condamné à mort, Dmitri Tchikounov, qui s'était vu refuser la possibilité de le voir le 11 juillet, a découvert le lendemain qu'il avait été exécuté le 10 juillet (voir l'AU 184/00, EUR 62/013/00 du 28 juin 2000, et sa mise à jour, EUR 62/018/00 du 13 juillet 2000, ainsi que le *Bulletin d'informations* 136/00, EUR 62/014/00, et le *Bulletin d'informations* 137/00, EUR 62/017/00).

Dmitri Tchikounov a été exécuté huit mois après que la peine capitale eut été prononcée à son encontre, en novembre 1999. Or Rafael Moubarakchine a été condamné à mort un mois après lui.

La Commissaire aux droits humains auprès de l'*Oliy Majlis* (Parlement), Saïora Rachidova, a écrit à Amnesty International à la suite des appels envoyés par les membres du Réseau d'Actions urgentes. Elle affirme dans sa réponse que le tribunal de la ville de Tachkent a eu raison de condamner Rafael Moubarakchine à la peine capitale et que la Cour suprême était également fondée à confirmer sa condamnation.

Selon la mère de Rafael Moubarakchine, l'avocat de son fils était absent lorsque la Cour suprême a rejeté son recours le 14 février, car il n'avait pas été informé de la date de l'audience.

Étudiant à l'Institut d'aviation de Tachkent, Rafael Moubarakchine a été reconnu coupable du meurtre avec préméditation d'un autre étudiant et condamné à la peine capitale en décembre 1999. D'après les informations recueillies, il a été maltraité en garde à vue au poste de police de Khamzinsky, à Tachkent. La mère de Rafael Moubarakchine affirme qu'il a avoué avoir commis ce meurtre et qu'il lui a déclaré : « *Je veux me racheter. Je veux purger ma peine, mais je veux vivre.* »

ACTION RECOMMANDÉE : courrier électronique / télégramme / fax / lettre exprès / lettre par avion (en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– appelez le président de l'Ouzbékistan à user des pouvoirs que lui confère la Constitution pour commuer la condamnation à mort prononcée contre Rafael Farkhatovitch Moubarakchine, ainsi que toutes les autres sentences capitales qui lui sont soumises, en soulignant que cet homme a avoué avoir commis le crime pour lequel il a été condamné et qu'il demande à se voir accorder une chance de se racheter ;

– exhortez les autorités à franchir un nouveau cap dans le cadre de leur politique d'« *abolition progressive de la peine de mort* » et à instaurer un moratoire sur les condamnations à mort et les exécutions, dans l'attente d'un réexamen approfondi de l'application de la peine capitale, conformément à la tendance qui prévaut dans le monde en faveur de l'abolition de ce châtiment ;

– déclarez-vous préoccupé par les allégations selon lesquelles Rafael Moubarakchine a été maltraité en garde à vue au poste de police de Khamzinsky, et demandez aux autorités d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale sur ces allégations ;

– faites part de votre compassion pour les victimes de crimes et leurs proches, mais soulignez qu'il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet plus dissuasif que les autres châtiments en matière de criminalité, et qu'elle est dégradante pour toutes les personnes impliquées dans son application.

APPELS À :

Remarque : il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax. Si un correspondant vous répond, répétez le mot « fax » jusqu'à ce que vous soyez connecté à un télécopieur. Vous pouvez également utiliser le dispositif de recomposition automatique de votre télécopieur, s'il en possède un.

Président de l'Ouzbékistan, Islam Karimov :

700163 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya, 43
Rezidentsia prezidenta
Prezidentu Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A.
Ouzbékistan

Télégrammes : Prezidentu Karimovu, 700163 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : 998 71 139 53 15 / 139 53 25

Courriers électroniques : uzinfo@uzinfo.gov.uz

Formule d'appel : *Dear President Karimov, /* Monsieur le Président de la République,

Responsable du Service des grâces de la Présidence, Nourmat Akhmanov :

700000 g. Tashkent
Apparat Prezidenta
Respubliki Uzbekistan
Otdel po voprosam pomilovaniya
Zaveduyushchemu otdelom AKHMANOVU N.
Ouzbékistan

Télégrammes : Akhmanovu N., Otdel pomilovaniya, 700000 Tashkent, Ouzbékistan

Formule d'appel : *Dear Mr Akhmanov, /* Monsieur,

Président de la Cour suprême, Oubaïdoulla Mingbaïev :

700183 g. Tashkent
ul. Abdulla Kodiri, 1
Verkhovny Sud Respubliki Uzbekistan
Predsedatelyu MINGBAYEVU U.
Ouzbékistan

Télégrammes : Mingbayevu U., Verkhovny Sud, 700183 Tashkent, Ouzbékistan

Formule d'appel : *Dear Mr Mingbayev, /* Monsieur le Président,

COPIES À :

Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :

700008 g. Tashkent
pl. Mustakillik, 2
Oliy Majlis Respubliki Uzbekistan
Upolnomochennoy po pravam cheloveka pri Oliy Majlis RASHIDOVU S.
Ouzbékistan

Fax : 998 71 139 85 55

Courriers électroniques : mtillaboev@oliymajlis.gov.uz

Ministre des Affaires étrangères, Abdulaziz Kh. Komilov :

700029 g. Tashkent
pl. Mustakillik, 5
Ministerstvo inostrannykh del Respubliki Uzbekistan
Ministru KOMILOVU A.Kh.
Ouzbékistan

Fax : 998 71 139 15 17

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 SEPTEMBRE 2000, VÉRIFIER AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*